

2^o Dans toutes les églises et chapelles où se fait l'office divin, il sera fait chaque année une quête qui sera appelée « Quête de l'œuvre des missionnaires agricoles et de la colonisation, » et dont le produit sera remis à l'évêque du diocèse ;

3^o Cette quête prendra la place de la quête de la colonisation dans les diocèses où cette dernière s'est faite jusqu'à présent.

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises ou chapelles paroissiales de nos diocèses respectifs, le premier dimanche après sa réception.

Fait et signé par Nous, le jour de l'Épiphanie de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

E.-A. CARD. TASCHEREAU, Arch. de Québec.

† ÉDOUARD-CHS, Archev. de Montréal.

† J.-THOMAS, Archev. d'Ottawa.

† L.-N., Archev. de Cyrène, Coadjuteur de S. E. le Card. Taschereau.

† L.-F., Év. de Trois-Rivières.

† L.-Z., Év. de Saint-Hyacinthe.

† N.-ZÉPHIRIN, Vic. Apost. de Pontiac.

† ELPHÈGE, Év. de Nicolet.

† ANDRÉ-ALBEPT, Év. de Saint-Germain de Rimouski.

† MICHEL-THOMAS, Év. de Chicoutimi.

† JOSEPH-MÉDARD, Év. de Valleyfield.

† PAUL, Év. de Sherbrooke.

Par mandement de Son Éminence et de Nos Seigneurs,

B.-PH. GARNEAU, Ptre,

Secrétaire de l'Archevêché de Québec.

LES OBLATS DE MARIE-IMMACULEE

S. Em. le cardinal Ledochowski, préfet de la Sacrée-Congrégation de la Propagande, vient d'adresser au T. R. P. Souillier le nouveau supérieur général de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, une lettre dans laquelle l'Eminentissime cardinal fait un éloge aussi flatteur que mérité de la famille religieuse fondée par Mgr de Mazenod. Voici un passage relatif